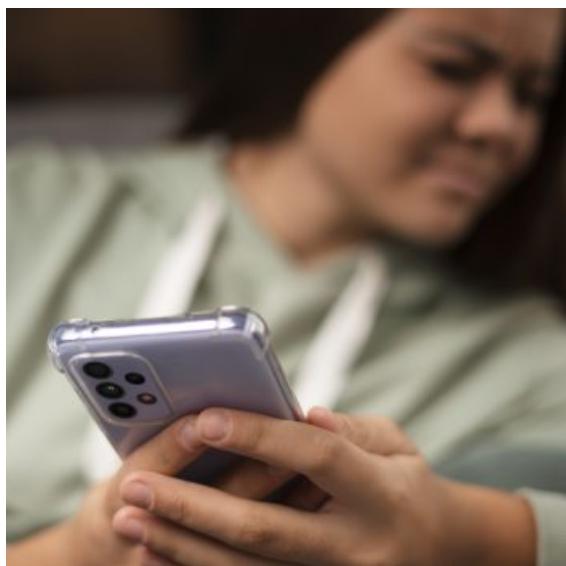


Portables au lycée : une annonce qui ne passe pas inaperçue, mais qui ne répond pas aux vrais enjeux

ACTUS MILITANTES



L'UNSA Éducation réagit à l'annonce, vendredi dernier, du Président de la République de supprimer les téléphones portables au lycée en 2026. Une annonce qui ne passe pas inaperçue... mais qui ne répond pas à l'enjeu de la sur-utilisation des écrans dans sa globalité.

Le problème est donc **mal posé** pour traiter un **vrai sujet** : ce à quoi nos enfants et nos jeunes sont exposés, notamment par le téléphone portable, qui n'est qu'un outil parmi d'autres : images violentes, contenus pornographiques, fake news, cyberharcèlement, discriminations. Cette exposition est particulièrement dure pour les jeunes filles, qui sont victimes de tentatives d'emprise ou de prostitution. **Il ne faut pas transformer de vrais enjeux de société en faux débats scolaires.**

Il est presque amusant – si ce n'était pas si grave – de constater qu'à **chaque fois qu'il faut réagir à un sujet de société important, on fait reposer sur l'école** publique l'illusion d'une réponse globale. C'est d'autant plus frappant que, la veille et l'avant-veille encore, on a au contraire dénigré ses personnels, trop nombreux, pas assez efficaces, en arrêt maladie trop souvent.

Ça suffit.

Si l'objectif est réellement d'améliorer la vie des jeunes et de sécuriser leurs usages numériques, alors il est urgent de donner la parole à celles et ceux qui travaillent dans les établissements et qui en connaissent les réalités. Et non de renouer avec des annonces tonitruantes sur le champ

de l'école et de l'éducation, auxquelles nous avons déjà eu droit à plusieurs reprises, et qui mettent nos professions en tension. L'interdiction des téléphones dans les établissements scolaires peut être un élément de discussion, c'est d'ailleurs une mesure étudiée dans plusieurs pays, mais elle ne suffit pas. Son interdiction au collège doit encore être évaluée et les personnels doivent être mieux impliqués en amont dans les modalités de mise en œuvre.

Ivry sur Seine, le 1er décembre 2025

Morgane Verviers, secrétaire générale de l'UNSA Education